



RUGBY CLUB FLANDRES LITTORAL NORD

COMPLEXE SPORTIF ROMAIN ROLLAND – STADE GUY NOWE – 92 avenue Maurice Bertaux - 59430 SAINT POL SUR MER

Telephone : 03.28.64.34.04

Email : rcfl.contact@gmail.com _ Site internet : <https://www.rcfl-rugby.com/> Page facebook : <https://facebook.com/groups/edr.rcfl/>

CHARTRE DU JOUEUR

EN JOUANT AU RCFLN, L'ENFANT A DES DROITS ET DES DEVOIRS

LES DROITS DU JOUEUR:

Il a le droit :

- Au plaisir, je joue pour me faire plaisir
- A la santé, je ne suis pas un robot
- a de bonnes conditions de pratiques, j'ai le droit au même matériel que les grands
- Au respect, je n'aime pas que l'on me crie dessus lorsque je joue !
- A la différence, je ne suis peut-être pas un futur professionnel mais je peux le devenir !
- A une formation de Qualité, je veux des éducateurs qui me comprennent et m'aident à grandir
- A l'initiative, je joue donc je suis libre de mes choix
- A la compétition, je veux jouer et progresser !
- A l'expression, comme vous je suis un membre actif du club et je peux faire des propositions.
- A la responsabilité, je joue donc je suis responsable de mon comportement et de mes actes.

LES DEVOIRS DU JOUEUR :

J'ai le devoir :

- De respecter mes partenaires, les adversaires, le matériel que j'utilise et les locaux ...
- De respecter l'encadrement, les éducateurs, les dirigeants, les arbitres....
- De tenir mes engagements sportifs, je dois être assidu et ponctuel.
- De participer aux entraînements et compétitions.
- De prévenir mon éducateurs ou les dirigeants en cas d'absences
- Avoir l'esprit d'équipe
- de me comporter de manière responsable
- Apprendre à savoir dire « bonjour » et « au revoir », être poli
- A montrer une belle image du club, sur et en dehors du terrain par un comportement sportif et cordiale.
- A retirer mes crampons en fin d'entraînement ou de match avant de regagner le vestiaire
- être attentif aux consignes de mon éducateur

CHARTRE DES PARENTS

PARCE QUE VOUS NOUS CONFIEZ VOTRE ENFANT POUR LA PRATIQUE EN CLUB DU RUGBY, VOUS AVEZ DES DROITS ET DES DEVOIRS

LES DROITS DES PARENTS:

Il a le droit :

- à prétendre a des bonnes conditions d'accueil et de travail pour nous et nos enfants
- D'exiger la formation de nos enfants dans la sécurité et le respect de règles de chaque catégorie dans les quelles notre enfant évolue ou évoluera
- à la compétence et à la qualification de l'encadrement.
- de Soutenir nos enfants ses partenaires en « supporter » exemplaire
- Au respect de chacun
- De proposer mes services à l'association
- d'être inscrit sur le registre des bénévoles auprès de la FFR

LES DROITS DES PARENTS:

J'ai le devoir :

- d'adhérer au projet sportif du club
- d'accompagner le plus souvent possible nos enfants
- de rester en retrait pendant l'activité
- de veiller à l'assiduité et la ponctualité lors des entraînements et des compétitions
- De prévenir en cas d'absence
- de prévenir immédiatement l'éducateurs ou les dirigeants en cas de problème
- d'aider et soutenir l'éducateur dans sa tâche : tenue, attitude, propos....
- d'aider mon enfants a accepter la contrainte de groupe
- d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires, ne pas crier sur nos enfants ou leurs adversaires
- de respecter l'arbitre, l'adversaire, leurs parents et éducateurs,
- de considérer l'école de rugby comme un moyen de formation et non non comme un défouloir
- de se mettre a disposition de l'éducateur ou des dirigeants en cas de force majeure
- de s'inscrire sur les fichiers FFR en cas d'aide bénévoles

CHARTRE DES EDUCATEURS

LES DROITS DE L'ÉDUCATEURS

Il a le droit :

- au respect des enfants , des parents et de l'ensemble des composantes du club
- à une formation et un recyclage de qualité
- à l'appui et l'aide de toutes les autres fonctions contribuant à faciliter sa tâches : administratives, logistique....
- à la reconnaissance liée à son investissement bénévoles, sa compétence et sa mission éducative.
- à l'aide des parents, s'il en sollicite soit pour une activité, soit pour un problème avec l'enfant
- à un échange avec les parents sur l'évolution sportive ou éducatives de leur enfant.

LES DEVOIRS DE L'ÉDUCATEURS

Il a le devoir :

- d'être assidu aux entraînement
- de se former
- de préparer le contenu de séances
- de veiller à la sécurité des joueurs
- de transmettre une technique, une passion, en donnant du plaisir
- de faire de la compétition un outil de formation
- d'avoir un comportement et un langage exemplaire
- d'essayer d'imposer un comportement exemplaire autour du terrain
- d'échanger avec les parents sur l'évolution de l'enfant
- de faire connaître aux joueur les règles de vie de groupe, de respect, de solidarité et de tolérance
- de veiller à donner à tous du temps de jeu
- De positiver sur toutes les situations dont les joueurs font face.
- D'informer les parents sur les règles de vie, les programmes, les horaires.

Je soussigné Licencié ou représentant légal agissant en qualité de

reconnais avoir pris connaissance des chartes enfants, parents et Educateurs a appliqué au sein du RCFLN afin de les faire respecter à mon enfant licencié au RCFLN.

Fait à Saint pol sur mer, le

« Lu et Approuvé »

Signature